règlement des différends qui devrait être considérablement renforcé, et d'autres importants aspects des arrangements finaux.

Parmi les décisions prises à l'issue de l'Uruguay Round figuraient des ententes visant la poursuite et la conclusion des négociations concernant différents dossiers sur lesquels les participants n'avaient pas pu s'entendre en 1994. Les échéances fixées pour régler les points en suspens touchant le commerce des services et les marchés publics s'échelonnent du milieu de 1995 au milieu de 19967. De plus, l'OCDE a continué de jouer le rôle très utile de guide dont elle s'acquitte depuis le début des années 1990 en favorisant la réflexion et les discussions préalables à la négociation sur de nouvelles questions comme le rapport existant entre le commerce et l'environnement, et les liens entre le commerce, les lois sur la concurrence (les lois antitrust) et le dumping transfrontières abusif de produits par des entreprises que les lois antidumping sont censées discipliner8. Les ministres des pays membres de l'OCDE réunis en mai 1995 ont décidé d'entamer des négociations destinées à parfaire les modestes résultats de l'Uruguay Round concernant l'investissement en établissant un accord multilatéral sur l'investissement. Cet accord auquel ne devaient adhérer au départ que les pays membres de l'OCDE pourrait s'étendre à d'autres pays une fois les négociations terminées, peut-être dès juin 1997. Ajoutons que des négociations sont en cours en vue de l'accession à l'OMC de plusieurs nouveaux membres, principalement la Chine et, plus tard, la Russie.

⁷ Plus précisément, les services financiers et la libre circulation des gens d'affaires et des professionnels d'ici le milieu de 1995; l'accès aux marchés publics visant l'acquisition de produits et de services destinés aux gouvernements eux-mêmes d'ici la fin de 1995; les services de télécommunications de base d'ici avril 1996; et les services maritimes d'ici le milieu de 1996. Font partie des services de télécommunications « de base » les réseaux publics de télécommunications (par ex. les lignes de téléphone primaires par opposition aux services à valeur ajoutée utilisant ces lignes -- télécopieurs, services de courrier électronique, Internet, transmission de données, etc. - qui ont déjà fait l'objet de négociations dans le cadre de l'Uruguay Round et de l'ALENA).

Bepuis 1992, le Groupe des politiques du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international effectue des recherches sur différents problèmes connexes dans le but aussi bien d'éclairer le lecteur sur la nature des questions de principe soulevées par les négociations prévues dans les secteurs en question, que de commencer à rassembler l'information dont les négociateurs auront besoin. Le fruit de ces recherches est publié sous forme de documents et de commentaires du Groupe des politiques portant sur des enjeux tels la politique sur les échanges et la concurrence. Différents documents sur le commerce, les normes environnementales et les normes du travail, et sur leur application, ont été rassemblées dans Keith H. Christie, dir., New Directions: Environment, Labour and the International Trade Agenda, Ottawa, Carleton University Press, 1995.